



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

COMPTE-RENDU RÉUNION COMITÉ D'ENTREPRISE LUNDI 25 JANVIER 2016

<http://cgt-ford.com> - Lundi 25 janvier 2016



Marche de l'entreprise - Avancement des activités :

Carter Fox : productions prévues : 1090/jour en janvier, 1200 en février et mars.

Chaque équipe a été renforcée par 1 personne. « L'acceptance » pour les porosités devrait être validée ce qui devrait diminuer les rejets par deux. Contrairement à ce que dit la direction, nous sommes sur un rythme inférieur à 300 000 carters sur l'année.

6F35 : productions prévues : 493/jour en janvier, 450 en février et 470 en mars.

18 personnes ont été transférées sur d'autres secteurs. 14 de l'assemblage et 4 de l'usinage. La direction dit que leur intégration s'est bien passée, avertir la CGT si ça n'est pas le cas. La situation reviendrait à la normale à partir de mai... Enfin d'après la direction.

Sur l'assemblage, depuis le lissage de la production, chaque jour, le volume réel produit est supérieur au volume demandé. La direction prétend que c'est pour avoir un matelas.

DCT : productions prévues : 825/jour en janvier, février et mars + 660 en SD. Volume annuel prévu : 199 000 DCT.

Le rattrapage est terminé ! Mais il y a toujours beaucoup de travail à faire sur l'amélioration des moyens de production et sur les tâches non prévues. 3000 pièces de deux modèles ont été commandées à l'extérieur pour se donner un peu d'air sur les Rasoma.

L'intitulé du prolongement des contrats d'intérimaires est « surcroît d'activité temporaire jusqu'au lancement de l'activité DCT chez Valeo » ! Ce qui pose évidemment question. Mais pour la direction, il s'agit d'une erreur. Ben voyons... Quoi qu'il en soit, FAI fabrique 1000 pièces de 4 modèles différents pour Valeo. Au total ce sont environ 15 000 pièces qui font l'objet d'un contrat. Quant aux dates de fin de contrats des intérimaires, il en existe de multiples, la direction mouline pour s'expliquer. Bref, elle considère ces salariés comme des consommables. Sans parler de ceux qui ont des contrats 2x8 alors qu'ils travaillent de nuit. Rien n'est clair ni simple à FAI. Et FAI continue de vendre le DCT à perte... Tout va bien quoi. L'objectif du directeur de production est de réduire les coûts et de réduire les effectifs. Ce sont donc encore les salariés qui paieront le prix des erreurs de leurs chefs !

TTH : productions prévues : 2800/jour en janvier, février et mars.

Quelques soucis de dureté à cœur en cours d'analyse pour trouver ce qui amène à cette situation. Peut-être qu'en acheter un neuf serait une bonne idée. Ils ont fait ça à GFT. Il y a un sérieux besoin de renouveler les installations !

Racks : productions prévues : aucune. Le personnel est occupé à divers tâches utiles pour l'usine. Pour autant, la direction continue de vouloir arrêter toute activité sur le secteur.

Personnels :

Intérimaires : il y avait **59** salariés intérimaires en décembre. Il y en a 50 aujourd'hui.

Prêt de main d'œuvre à GFT : **9** collègues sont actuellement prêtés.

Engagement d'au moins 1000 emplois à FAI : nous n'étions plus que **964** salariés au mois de décembre. **Ford ne tient pas son engagement des 1000 emplois et ne cherche même plus à faire semblant !**

Information sur l'enregistrement des conversations téléphoniques par RTE dans le cadre du contrat d'accès au réseau public du transport d'électricité :

Dorénavant, RTE (réseau électrique) enregistre les communications téléphoniques qu'ils reçoivent et conserve les enregistrements 2 mois. Un affichage explicatif sera mis à la centrale électrique car eux seuls sont appelés à téléphoner à RTE.

Présentation du budget prévisionnel CE 2016 :

La présentation est faite par le trésorier du CE.

Le budget a été étudié et présenté avec les membres du bureau et les Présidents de commissions.

Le budget CE représente 1,1% de la masse salariale. Donc moins de salariés = moins de subvention. A contrario plus les salaires augmentent plus la subvention du CE augmente.

Pour cette année le budget prévisionnel est de 450 000 € : 123 000 € pour la partie fonctionnement et 327 000 € pour les activités sociales et culturelles. C'est en baisse par rapport à la dépense totale de 2015 qui était de 466 000 €. Donc le prévisionnel de certaines commissions a été revu à la baisse sensiblement.

Nous sommes toujours dans l'objectif que le maximum de salariés puissent bénéficier des prestations du Comité d'Entreprise.

Des informations sur le site : <http://ce-fai.com/>

Questions diverses :

Suite à la convocation au commissariat de Paris 15 de 4 militants syndicaux de l'usine et du fait que cela fait suite à une plainte de Ford, nous demandons la prise en charge des frais de déplacement par la direction. Elle refuse. Etonnant non ?

Suite à de nouvelles directives, le règlement intérieur du CE va devoir être ajusté. Nomination du trésorier, arrêt des comptes par les élus.